



Le Conseil Municipal Jeunes (CMJ) propose un concours libre **dans le cadre de son projet de sensibilisation de la population sur les LGBT phobies (Lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres)**

PRÉSENTATION DU PROJET

L'objectif est que la population arrête de juger, de se moquer, de harceler des personnes ayant une orientation sexuelle ou une identité de genre différente.

Le CMJ organise en 2023 différents événements pour aborder ce thème qui reste très tabou :

- Lors de la fête du jeu, en février, les jeunes ont animé un jeu de plateau intitulé « C'est pas tabou » abordant les orientations sexuelles et identités de genre.
- En mai, afin de sensibiliser les tous petits, une heure du conte à la Médiathèque abordera les discriminations à travers une lecture théâtralisée. Mercredi 24 mai à 16h30.
- Le vendredi 9 juin, il est prévu le visionnage d'un film au cinéma Eden 3 à 21h en partenariat avec l'association ESAC (Esprit Arc en Ciel).

TECHNIQUE

Les techniques acceptées sont multiples : photo, peinture, dessin, poème, slam, sculpture, vidéo, musique

- Pour la peinture et le dessin : pas de format défini. Interdiction de décalquer.
- Pour la vidéo et musique : à mettre sur clé USB.
- Pour la poésie et slam : interdiction de copier un texte déjà existant.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

- Chaque participant pourra déposer 1 œuvre.
- Chaque participant s'engage à envoyer une seule œuvre dont il est l'auteur.
- Le gagnant ne percevra pas d'indemnité financière.
- Chaque participant devra mentionner son nom, prénom, téléphone, e-mail et date de naissance lors du dépôt de son œuvre.
- Catégorie d'âge : 7-10 ans / 11-18 ans / + de 18 ans

SÉLECTION ET JURY

Les membres du jury sont des personnes impliquées dans l'organisation de l'évènement : des membres du CMJ + un élu adulte + un membre de l'association ESAC.

LES LAURÉAT.E.S DU CONCOURS :

- Un prix sera attribué au gagnant de chaque catégorie. Les lauréat.e.s seront prévenus par e-mail ou par téléphone.
- Les œuvres reçues feront l'objet d'une exposition mobile dans la ville.

RENSEIGNEMENTS : 02 40 83 87 07

DÉPÔT des œuvres au Service Jeunesse de la mairie d'Ancenis-Saint-Géréon-
Direction des services à la Population
(40 place Saint-Pierre)

au plus tard le vendredi 15 septembre 2023